

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique**

Session hiver 2013

**La méthode en science politique
POL8005-20**

Professeur : Lawrence Olivier

Si la philosophie populaire n'existe pas, c'est qu'il existe tout aussi peu une voie de masse qu'une «voie royale» pour résoudre les problèmes philosophiques, et que philosopher signifie essentiellement «exposer quelque chose en respectant sa complexité.»

Gunther Anders

L'art n'y peut rien.

Disponibilités : Mardi : 14hrs à 17hrs (**Bureau :** A-3540)

Descriptif : Séminaire sur la nature et les applications de la recherche systématique en science politique. L'objectif visé est d'amener l'étudiant-E à réfléchir sur la validité des diverses méthodes pour l'étude des forces politiques. Ce séminaire étudie les différentes approches utilisées dans l'analyse des phénomènes politiques. Les questions épistémologiques sont abordées, y compris le rapport entre l'épistémologie et les pratiques de recherche en science politique, de même que les rapports entre l'idéologie et les implications pour la pratique.

Objectifs du séminaire : L'objectif principal est de présenter à l'étudiant-E les éléments de la démarche de recherche. Cette année, l'accent est mis sur la dimension réflexive du parcours intégral de recherche et de rédaction. L'étudiant-e est appelé-e à amorcer de manière concrète sa démarche de recherche à l'aide de travaux pratiques axés sur la compréhension des concepts qui fondent l'univers théorique du sujet de recherche. Une telle approche suppose un regard épistémologique adéquat et par conséquent un réflexe de juste évaluation des théories, outils et méthodes pertinentes à sa recherche. °

Plan du séminaire

Le séminaire est divisé en trois blocs excluant l'introduction. Le premier bloc sera consacré à une présentation de la démarche réflexive et aux outils qui l'accompagnent. Je considère que pour ce premier bloc, la lecture des textes recommandée sera faite par tous-tes. Le deuxième bloc sera consacré à des considérations épistémologiques à propos de la théorie et des concepts. Partie plus théorique, il sera accompagné d'un atelier et d'un travail sur le concept. Le troisième bloc portera essentiellement sur la logique d'argumentation avec travail sur le texte argumentatif. Enfin, si le temps le permet, une introduction à quelques notions de sémiotique et à leur utilité en science politique suivra.

Lectures obligatoires

Andrée-Anne Gélinas-Proulx et al. «La réflexivité : exercice pédagogique et outils d'accompagnements aux cycles supérieurs. *Revue Internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*. 28-2, 2012 : sp.

Jacques Maritain. *Pour une philosophie de l'éducation*. Kolbsheim, Parole et Silence, 2012 : 19-43.

Les deux premiers textes seront envoyés par courriel à tous-tes.

Lawrence Olivier et al. *Argumenter son mémoire ou sa thèse*. Ste-Foy, PUQ, 2010.

Recommandé

Lawrence Olivier et al. *L'élaboration de la problématique de recherche : sources, outils et méthode*. Paris, L'Harmattan, 2005.

1. Introduction :

- Présentation du cours
- Les principes et les travaux
- Le mode de fonctionnement du séminaire
- Approche pédagogique

Lectures obligatoires :

Andrée-Anne Gélinas-Proulx et al. «La réflexivité : exercice pédagogique et outils d'accompagnements aux cycles supérieurs. *Revue Internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*. 28-2, 2012 : sp.

Jacques Maritain. *Pour une philosophie de l'éducation*. Kolbsheim, Parole et Silence, 2012 : 19-43.

Lectures suggérées :

Chantale Bouthat. *Guide de présentation des mémoires et thèses*. Montréal, UQAM, 1993. C'est incomplet.

Martine Lani-Bayle, *Écrire une recherche : mémoire ou thèse*. Lyon, Chronique sociale, 2002.

Jean Pierre. Fragnière, *Comment réussir un mémoire*. Paris, Dunod, 2001.

Jean-Claude Rouveyran. *Le guide de la thèse, le guide du mémoire : du projet à la soutenance : règles et traditions universitaires, techniques d'aujourd'hui, traitement de texte, CD-Rom, Internet*. Paris, Maisonneuve & Larose, c2001.

1. Bloc La démarche réflexive

- Origine de la réflexivité
 - La défiance face à la théorie
 - Les conditions de scientificité
 - Science et État

Quelques principes de réflexivité
 La science et la société
 Le relativisme et le doute
 L'effet social de la science

Lectures :

David Bloor, *Sociologie de la logique. Les limites de l'épistémologie*, Paris, Pandore, 1983.

Pierre Bourdieu. *Questions de sociologie*. Paris, Minuit, 1984.

Bruno Ambroise. «La sociologie comme socio-analyse : la réflexivité comme condition épistémologique de la science sociale selon P. Bourdieu». Texte en ligne : <http://bruno.henri.ambroise.free.fr/Bourdieu.pdf>

Lecture obligatoire

2. Bloc La théorie et le cadre d'analyse

À partir du texte de Deleuze *Qu'est-ce qu'un concept ?*
 Retour sur le concept
 Modélisation et formalisation
 Cadre théorique ou d'analyse

Lecture obligatoire

Gilles Deleuze. «Qu'est-ce qu'un concept ? Le texte sera envoyé par courriel.

Lectures suggérées :

Michel Foucault « La vie : l'expérience et la science », *Dits et écrits*, t. 4, Paris, Gallimard, 1994 : 774-775)

Umberto Eco. *De l'arbre au labyrinthe*. Études historiques sur le signe et l'interprétation. Paris, Grasset, 2010.

3. Bloc L'argumentation et la rhétorique

Le plan rhétorique d'un texte
 Définitions
 Typologie et consécutives

Le plan thématique du texte
 De quoi parle l'auteur ?
 La recherche des thèmes
 Les outils
 Syntagmes
 La division du texte en thèmes
 L'étude relations entre thèmes

L'organisation logique d'un texte scientifique

L'analyse des liens logiques Liens rhétoriques et liens logiques

Les outils Les connecteurs logiques Les liens d'inférence

Lien avec les différentes étapes de la démarche de recherche

B. éléments de sémiotique

A. son statut, son importance pour la science politique

B. Éléments de sémiotiques : quelques concepts

Lectures suggérées :

Amossy, Ruth *L'argumentation dans le discours : discours politique, littérature d'idées, fiction.* Paris : F. Nathan , 2000.

Breton, Philippe et Gilles Gauthier *Histoire des théories de l'argumentation.* Paris, La Découverte, 2000.

Monnet, Hélène, *Pour bien rédiger un récit, une description, une argumentation.* Paris, Hatier, 2000.

Michel de Fornel, et Jean-Claude Passeron. (sous la direction de). *L'argumentation : preuve et persuasion.* Paris : École des hautes études en sciences sociales, 2002

Robrieux, Jean-Jacques. *Les figures de style et de rhétorique.* Paris, Dunod, 1998.

Lacharité, Normand. *Introduction à la méthodologie de la pensée écrite.* Ste-Foy, PUQ, 1989.
L'étudiant pourra s'y référer.

Missimer, C.A. *Goods Arguments : an Introduction to Criticsl Thinking.* Englewoods Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1986.

Simonet, Renée et Jean Simonet. *Savoir argumenter : du dialogue au débat.* Paris, Éditions d'Organisation, c1999.

Toulmin, Stephen E. *Les usages de l'argumentation.* Paris, PUF, 1993.

Perelman, Chaim. *L'empire rhétorique.* Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1997.

Travaux :

Journal de bord	30%
Étude d'un concept	30%
Synthèse de lectures	25%
Un texte argumentatif	15%

Critères d'évaluation

Analyse d'un concept

L'étudiant-E devra choisir un concept soit l'un de ceux utilisé pour sa recherche de maîtrise soit un utilisé fréquemment en science politique. Il devra présenter 1. L'importance du concept pour sa recherche ou pour la science politique ; 2. Donner au moins trois définitions différentes du concept : philosophie, sociologie, science politique, études littéraires, etc. et justifier la définition qu'il ou elle va retenir ; 3. Identifier les principales théories - au moins trois - qui l'utilisent en expliquant comment elles l'utilisent, (dans quel contexte, pour montrer quoi ? ; 4. donner les avantages à utiliser ce concept et les problèmes qu'ils posent.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Adeline, Yves-Marie. *Histoire mondiale des idées politiques*. Paris, Ellipses, 2007.

Amossy, Ruth. *L'argumentation dans le discours : discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris. F. Nathan , 2000.

Bateson, Gregory. *La nature et la pensée*. Paris, Seuil, 1984.

Bertram. Georg W. *Expérience et réflexivité*. Paris, L'Harmattan, 2011.

Breton, Philippe. *Argumenter en situation difficile*. Paris, La Découverte, 2004.

Breton, Philippe et Gilles Gauthier. *Histoire des théories de l'argumentation*. Paris, La Découverte, 2000.

Boukraa, Lies. *De la crise de la sociologie au problème de son objet*. Paris, L'Harmattan, 2003.

Bourdieu, Pierre. *Questions de sociologie*. Paris, Minuit, 1984.

----- *Réponses pour une sociologie réflexive*. Paris, Seuil 1992.

Buffon, Bertrand. *La parole persuasive*. Paris, PUF, 2002.

Brochet, Isabelle. *Comprendre et interpréter. Le paradigme herméneutique de la raison*. Paris, Beauchesne, 1993.

Cadet, Bernard et Gérard Chasseigne, *Traitements de la complexité dans les sciences humaines*. Paris, Publibook, 2010.

Clavier, Paul. *Ex Nihilo*. Paris, Hermann, 2011.

Combessie, Jean-Claude. *La méthode en sociologie*. Paris, La Découverte, 1996.

Dancy, Jonathan. *A companion to epistemology*. Oxford, Blackwell Reference, 1992.

- Danblon, Emmanuelle. *Argumenter en démocratie*. Paris, Éditions Labor, 2004.
- Debarle, Aude Marie et Jocelyne Ohana *Les sciences sociales en mutation*. Auxerre, Éditions Sciences humaines, 2007.
- Defaud, Nicolas et Vincent Guiader. *Discipliner les sciences sociales : les usages sociaux des frontières scientifiques*. Paris, L'Harmattan, 2002.
- De Robillard, Didier. *Réflexivité, herméneutique : vers un paradigme de recherche*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.
- Devereux, George. *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris, Aubier, 1994.
- Dufrénois, Huguette. *Le savoir et la pratique scientifique*. Montréal, McGraw-Hill, 1990, 1-13.
- Kantardjan, Grégoire. *Les grandes théories politiques*. Paris, L'étudiant, 2003.
- Lany, Jean-Maurice. *Les outils pour une pensée systématique*. Montréal, Institut de recherche sur le profil d'apprentissage, 1994.
- Le, Huu Khoa. *Liens méthodologiques et parenté épistémologique entre les sciences sociales*. Villeneuve d'Ascq, France Presses universitaires du Septentrion, 2000.
- Monnet, Hélène. *Pour bien rédiger un récit, une description, une argumentation*. Paris, Hatier, 2000.
- Missimer, C.A. *Goods Arguments : an Introduction to Critics Thinking*. Englewoods Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1986.
- Moro, Ahmed *La méthodologie et les méthodes en sciences humaines et sociales : l'ordre, le désordre et le chaos*. Paris, l'Harmattan, 2009
- Olivier, Lawrence et Jean-François Payette. *Argumenter son mémoire ou sa thèse*. Ste-Foy, PUQ, 2010.
- Perelman, Chaim. *L'empire rhétorique*. Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1997.
- Reboul, Olivier. *Introduction à la rhétorique*. Théorie et pratique. Paris, PUF, 1994.
- Regal, Philip J. *The anatomy of judgment*. Minneapolis, University of Minnesota Press, 1990.
- Riutort Philippe. *Premières leçons de sociologie*. Paris, PUF, 2010.
- Ritzer, George (Ed.) *Metatheorizing*. Newbury Park, Calif., Sage, 1992
- Robrieux, Jean-Jacques. *Les figures de style et de rhétorique*. Paris, Dunod, 1998.
- Salmon, W. C. *Scientific Explanation and the Causal Structure of the World*. Princeton, Princeton University Press, 1984.

Simonet, Renée et Jean Simonet. *Savoir argumenter : du dialogue au débat*. Paris, Éditions d'Organisation, 1999

Toulmin, Stephen E. *Les usages de l'argumentation*. Paris, PUF, 1993.

Toussaint, Nicole et Gaston Ducasse. *Apprendre à argumenter. Initiation à l'argumentation rationnelle écrite*. Ste-Foy, Le Griffon d'Argile. 1996.

N. B. Il est interdit de reproduire ce document en tout ou en partie sans l'autorisation écrite de Lawrence Olivier.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.